



Communiqué de Presse

18 septembre 2009

François Fillon se distingue des banques Le Cerf applaudit

"Nous allons consolider l'offre de crédit sur le court terme" a déclaré hier le Premier ministre. François Fillon a annoncé que le gouvernement allait "prolonger sur 2010 les produits d'Oséo créés dans le cadre du plan de relance, ainsi que la garantie des crédits bancaires de court terme". Le Cerf se félicite de la décision du Premier ministre : "François Fillon a compris qu'il ne pourrait y avoir de relance de l'investissement que si les entreprises restauraient d'abord leur trésorerie" s'est réjoui Hervé Lambel, vice-président et porte-parole du Cerf, "Le Premier ministre prend l'exact contre-pied des banques comme la BNP qui annoncent qu'elle vont débloquer de l'argent pour des crédits d'investissement et qui ne jouent toujours pas le jeu du financement de trésorerie !"

Le Cerf se félicite donc que le Premier ministre maintienne la pression sur les banques : "La tendance à la diminution des crédits de trésorerie doit être inversée (...) J'ai aussi demandé au ministre de l'Economie d'être particulièrement vigilant sur une répercussion pleine et rapide pour les entreprises de la baisse des taux de la BCE". Cette pression est d'autant plus nécessaire que les dernières prévisions de croissance pour 2010 restent à un niveau faible, entre 0,75% et 1,1% : "Cela signifie que la France va continuer à détruire massivement des entreprises et des emplois" explique Hervé Lambel, "cela justifie d'autant plus de mettre le paquet sur la restauration de la trésorerie des entreprises. On ne prépare pas l'avenir avec des entreprises qui sont privées des moyens de financer leur activité !"

Je soutiens l'action du gouvernement pour le financement de la trésorerie et pour la sanction des banques

Pour voter, retournez ce fax avec vos coordonnées au 01 40 99 93 23

Ou adressez-nous un mail à : tresorerie@lescreateurs.org

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à vos élus -
maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org